Le CLS : un outil pour diminuer les inégalités en matière de santé

PAGES 4 ET 5

Faciliter l'emploi des jeunes et dynamiser l'entreprenariat

PAGES 8 ET 9

BANDRÉLÉ MAG'

Le journal de la commune de Bandrélé | **Juin 2023**

La commune investit pour le bien-être de ses habitants

Les travaux en cours de la commune

PAGES 14

Les vœux 2023 du maire Ali Moussa MOUSSA BEN

PAGE 23

L'interview du maire

"La commune investit pour le bien-être de ses habitants"

ALI MOUSSA MOUSSA BEN
MAIRE DE BANDRELE

Elu en 2014, le maire de Bandrélé Ali Moussa MOUSSA BEN, compte poursuivre la dynamique de son premier mandat, notamment sur les projets tendant à améliorer le cadre de vie mais aussi, renforcer la stratégie tendant à lutter contre les inégalités sociales en matière de santé, de l'habitat, dans l'éducation, ou encore dans la politique culturelle

Bandrélé Mag' : Quelle place prennent la santé et l'environnement dans votre deuxième mandat ?

Ali Moussa MOUSSA BEN : *La santé et l'environnement font partie des axes prioritaires de l'équipe municipale. Après avoir inauguré en 2016 la station d'épuration pour répondre aux problèmes d'insalubrité, nous avons décidé de poursuivre cette politique de propreté urbaine et de santé publique qui me tient à cœur. Pour cela, j'ai lancé, avec le soutien du conseil municipal, des travaux concernant l'évacuation des eaux de pluie afin de limiter leur écoulement dans le lagon. Nous avons désormais un schéma d'évacuation des eaux pluviales, nous allons engager des travaux pour près de 3 millions d'euros afin de travailler sur le dysfonctionnement des ouvrages existants, mais surtout mettre en place des caniveaux afin que l'eau s'écoule correctement et n'envahisse pas le lagon. Par ailleurs, la commune va continuer à investir dans la propreté urbaine et les problèmes liés aux déchets. Trois camions-bennes de 3,5 tonnes ainsi que des balayeuses vont venir renforcer le matériel existant.*
Enfin, concernant l'habitat, les destructions d'habitations illégales continueront afin de lutter contre l'insalubrité. Par ailleurs, 80 logements pour plus de 300 personnes vont sortir de terre. Les études sont bien avancées et les premiers coups de pelle devraient avoir lieu avant la fin de l'année 2023.

Quels sont les axes d'amélioration de l'accès aux soins pour la population de Bandrélé ?

Ali Moussa MOUSSA BEN : *La commune va renforcer les partenariats et les dispositifs en lien avec les personnels de santé. Il apparaît qu'elle est sous dotée en matière de santé au regard de ses 10.000 habitants. Le seul médecin de la commune ne va pas exercer éternellement, il faudra donc un remplaçant. C'est un sujet qui nous préoccupe. J'ai reçu des Mahorais qui ont terminé leurs études de médecine et qui cherchent à s'installer. Nous réfléchissons à leur proposer une solution pour une installation éventuelle. Depuis 2018, la commune a fait en sorte que des professionnels de santé s'installent sur le territoire. Ce sont ainsi une pharmacienne, des infirmiers, un kinésithérapeute, un dentiste et un ophtalmologue qui sont présents. À terme, l'objectif de l'équipe municipale est de réserver une zone au sein de la future ZAC, derrière le dispensaire, afin d'accueillir les professionnels de santé et de les regrouper au même endroit. Pour cela une maison de santé sera créée au milieu d'un quartier d'habitation. C'est un projet qui avance et les travaux d'aménagement devraient commencer avant la fin de l'année.*

Quelle est la place de la jeunesse dans la commune ?

Ali Moussa MOUSSA BEN : *En matière de politique sociale, nous allons continuer d'investir pour la jeunesse. Il faut s'en occuper car c'est l'avenir de notre territoire. Pour cela, la commune investit fortement dans l'éducation. Elle va ainsi construire 65 classes supplémentaires et 6 réfectoires pour les écoles maternelles et élémentaires, tout en continuant la mise aux normes de sécurité dans les établissements existants. Nous avons deux principaux objectifs qui sont la sécurité de nos enfants mais aussi de créer et améliorer les conditions d'enseignement pour tous les élèves. Et ce n'est pas tout, puisque la commune croit en la vertu du sport pour les jeunes. Deux plateaux sportifs polyvalents vont ainsi voir le jour à Bandrélé et Nyambadao.*
L'emploi et la formation font aussi partie des priorités de la commune, le forum de la mobilité ainsi que le marché dynamique entrepreneurial seront renouvelés afin de proposer aux jeunes des débouchés.
Les personnes âgées ne sont pas oubliées, puisqu'il est prévu de construire un nouveau siège du CCAS et ainsi offrir un meilleur service aux usagers.

Vos services en mairie

Accueil-informations
Hôtel de ville, 41 rue Mro Patse 97660 BANDRÉLÉ
Horaires et jours d'ouverture : du lundi au jeudi 7h-12h/13h-15h45, vendredi 7h-11h30
Tél : 02 69 62 19 81 / contact@bandrele.yt

Secrétariat du Maire
Permanences du maire le lundi et le vendredi de 8h à 12h
Tél : 06 39 40 48 02 / sec-elus@bandrele.yt

Etat civil
La prise de rendez-vous est obligatoire pour les délivrances de CNI et passeports
Tél : 02 69 63 80 89

Service urbanisme
Tél : 0269 613984

Police municipale
Tél : 02 69 63 80 82
Patrouille : 06 39 19 01 81 / police@bandrele.yt

Médiathèque de Bandrélé
Tél : 02 69 60 90 94
Horaires et jours d'ouverture :mardi 9h-12h/14h17h, mercredi 9h30-17h30, jeudi 13h-17h, vendredi 10h-18h, samedi 9h-13h

CCAS
119 rue Mro Patse 97660 Bandrélé
Tél : 02 69 64 00 68 / ccas@bandrele.yt

Centre social de Nyambadao
Tél : 02 69 62 17 90
Horaires et jours d'ouverture : mardi 8h-12h/13h-16h, du mercredi au vendredi 8h-12h/13h-17h, samedi 8h-15h

Mairie annexe de Mtsamoudou
Tél : 06 39 20 43 12 / 06 39 20 79 22

Espace emploi de Bandrélé (Mission locale)
Tél : 02 69 66 73 71

Le CLS : un outil pour diminuer les inégalités en matière de santé

Dépistage du duabète et de l'hypertension artérielle à Mtsamoudou

Le contrat local de santé est un projet porté par le CCAS de Bandrélé. Mis en place par l'ARS et la Ville en partenariat avec le Conseil départemental et la Préfecture, il vise à diminuer les inégalités territoriales et sociales en matière de santé.

Le contrat local de santé a été signé en mars 2022. Bandrélé est ainsi la 2e commune de Mayotte à mettre en place ce dispositif après Mamoudzou. C'est un mécanisme nouveau répondant aux besoins de la population en matière d'accès aux soins. Il s'articule autour de quatre axes stratégiques. Tout d'abord, faire la promotion des comportements en faveur d'une meilleure santé en mettant en place des actions de sensibilisation concernant l'alimentation, le lavage des mains, le dépistage (diabète par exemple), la contraception ainsi que l'accompagnement pour des familles avec un enfant handicapé. L'autre axe important est celui d'améliorer le cadre de vie de la population en développant la santé environnementale avec notamment le nettoyage dans les quartiers pour améliorer l'état de santé des citoyens. Le troisième axe vise à diminuer les inégalités dans l'accès aux soins et les structures médico-sociales. Cela consiste à travailler avec des professionnels de santé pour mettre en place des outils afin de favoriser la mise en relation des patients avec les structures adaptées. Enfin le dernier axe

Sensibilisation à la contaception

a pour but de dynamiser les partenariats locaux au niveau de la santé sur le territoire en favorisant les rencontres entre les professionnels de santé.
Un des objectifs du contrat local de santé est aussi de valoriser ce qui se fait déjà sur le territoire en mettant en place un agenda dans lequel seront publiées les actions à venir et ainsi informer les partenaires.

Créer une synergie en matière de soins

L'objectif central est donc de coordonner les acteurs, toucher tous les publics afin de baisser les inégalités dans l'accès aux soins et à la santé.
Aussi, plusieurs actions de prévention sont menées par les acteurs engagées comme des ateliers théâtre sur les conduites addictives, des ateliers nutritionnels et des activités sportives adaptées afin de mieux manger et bouger pour la santé mais aussi des actions de dépistage du diabète et des Infections Sexuellement Transmissibles (IST) notamment.
La santé à Mayotte est un véritable enjeu. Le maire et son équipe ont la volonté politique de poser la santé comme une priorité majeure en menant des actions de prévention et en diminuant les inégalités dans l'accès aux soins. Les priorités de 2023 sont orientées sur une alimentation saine, le sport ainsi que la jeunesse afin d'adopter les bons comportements.

Un concours pour embellir le Sud

Le concours Sud Fleuri, dont la première édition cette année a lieu à Bandrélé, a pour but de sensibiliser la population à l'environnement et améliorer leur cadre de vie.

Ce concours est organisé par la CCSud (Communauté de communes du Sud de Mayotte) en partenariat avec la Ville de Bandrélé et coordonnée par le CCAS de Bandrélé dans le cadre du contrat local de santé. Les candidatures ont été lancées du mois d'octobre à décembre 2022. Une cinquantaine de candidats a répondu favorablement à cet appel, parmi lesquels des associations mais aussi des collectifs d'habitants. L'objectif est ainsi d'embellir les espaces publics comme les devantures des maisons, les places publiques, les terrains de sport ainsi que les bords de la route nationale. Pour cela la CCSud à mis à disposition des participants différentes plantes, dont 1 600 rien que pour Bandrélé. Par ailleurs la Ville a assuré une participation financière mais également logistique en mobilisant les moyens de son service technique. Un accompagnement a été proposé aux participants par l'intermédiaire du fond d'appui à l'initiative citoyenne de la CRESS (Chambre régional de l'économie sociale solidaire) qui a fourni à la population le matériel nécessaire pour planter et entretenir les végétaux. Les résultats du concours ont été révélés le 27 mai dernier à l'occasion de la Fête de la Nature. Lors de la remise des prix plusieurs stands et ateliers, tenus par des acteurs de l'environnement et du développement durable, étaient ouverts au public. Une balade dans les différents endroits fleuris du sud de l'île a également été organisée. Enfin, tous les participants à ce concours ont eu droit à un cadeau.

Venir en aide aux personnes polyhandicapées

L'inauguration de l'ALEFPA en octobre 2022

Présente sur le territoire de Mayotte depuis octobre 2021, l'Association Laïque Pour l'Éducation la Formation, la Prévention et l'Autonomie (ALEFPA) œuvre pour aider les personnes polyhandicapées à vivre mieux.

C'est en octobre dernier que l'ALEFPA a inauguré ses locaux flambants neufs à Bandrélé. Ces travaux d'aménagement ont permis à l'association d'avoir plus d'espace puisqu'elle dispose maintenant d'environ 270m2 et un parking aménagé. Les conditions de travail sont par ailleurs beaucoup plus agréables et fonctionnelles. Une petite balnéothérapie a pu être installée dans le jardin où l'on peut pratiquer de l'ostéopathie aquatique.
L'association ALEFPA intervient sur tout le département et a aussi ouvert un Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH) qui permet de fournir une aide pour les tâches et les actes essentiels de la vie quotidienne. Au-delà de l'aspect purement pratique, l'inauguration de ces locaux a permis de voir dans quelles conditions les professionnels travaillaient.

L'ouverture d'un établissement spécialisé à l'horizon 2026

L'association a réussi à trouver un terrain du côté de Chirongui. « Nous attendons le permis de construire pour faire sortir de terre un établissement qui pourra accueillir 57 enfants polyhandicapés de trois à vingt ans , indique Aïcha Boukir, directrice de l'ALEFPA à Mayotte. Nous espérons que les travaux débutent d'ici la fin de l'année ». En effet, actuellement c'est une équipe mobile pluridisciplinaire d'une dizaine de professionnels de santé parmi lesquels des éducateurs, des infirmiers, une aide à domicile, un ergothérapeute ainsi qu'une psychologue qui accompagnent une quarantaine d'enfants polyhandicapés. L'ouverture de cet établissement est, selon Aïcha Boukir, « un enjeu de santé publique ».

Penser au bien-être de nos aînés

La préparation du repas

L'accueil de jour est fonctionnel depuis septembre 2021. C'est un lieu de vie pour les personnes âgées de plus de 60 ans dont l'une des principales missions est de s'occuper du bien-être de nos aînés. Pour cela, cette structure propose des activités afin qu'ils gardent au maximum leur autonomie. C'est aussi un moyen de lutter contre l'isolement et l'exclusion. Plusieurs activités physiques sont proposées autour de la santé et du bien-être mais aussi un accès à la culture avec des sorties découvertes.

« La cour des grands » a pour objectif de proposer quelque chose de différent à nos aînés afin qu'ils profitent « d'une mise en beauté ».

En juillet, Bandrélé organisera la 3e édition de miss Coco afin de choisir l'ambassadrice qui représentera la commune à miss Coco départementale. Il s'agit de valoriser la personne en lui redonnant de l'estime de soi. Cela passe par du maquillage, la confection de tenues, l'organisation de sorties et de temps de détente.

L'atelier bien-être

Faciliter l'emploi des jeunes et dynamiser l'entreprenariat

L'Insertion Tour 2022 : visite des jeunes Chez Mikimarq

L'Insertion Tour 2022 : visite des jeunes à l'Hotel Sakouli

En novembre dernier, la commune de Bandrélé a organisé son premier forum emploi destiné aux jeunes bien-sûr, et plus largement aux demandeurs d'emploi. Durant quatre jours, plusieurs stands d'entreprises partenaires étaient présents pour informer sur l'insertion professionnelle.

Le forum emploi organisé par la commune de Bandrélé a connu un vif succès. Vingt-six structures aussi bien publiques que privées avaient répondu favorablement à l'invitation, parmi lesquelles LADOM (Agence de l'Outre-mer pour la mobilité), l'association Mayotte Entraide Étudiants, le RSMA ou encore la gendarmerie. « L'objectif de ce forum consiste à inviter des partenaires (centre de formation, insertion professionnelle, organisme d'accompagnement, etc.) afin d'informer le public sur les opportunités en matière d'emploi et d'insertion professionnelle », indique Hadya Sidi, responsable du pôle insertion au sein du CCAS de Bandrélé.

Quatre jours d'échanges et d'immersion professionnelle

En plus des multiples stands, des conférences d'une durée de deux heures étaient organisées chaque jour autour de thématiques liées à l'emploi. Ainsi le premier jour du forum, une conférence sur le thème de la formation à la mobilité était proposée. Plusieurs professionnels sont intervenus afin de rendre accessible l'information et accompagner les demandeurs d'emploi sur les modalités concernant la mobilité pour suivre une formation, notamment les relais en métropole. De plus, un concours intitulé « Challenge création entreprise » était organisé dans lequel les participants devaient créer eux-mêmes leur entreprise en trois jours. « Plusieurs ateliers étaient animés par BGE Mayotte pour accompagner les candidats à monter leur entreprise, comme faire un business plan, raconte Hadya Sidi. Il y avait ainsi différents secteurs d'activité représentés par les porteurs de projets comme le BTP, l'agriculture ou la vente ». Lors du deuxième jour de ce forum de l'emploi, les participants ont

Cérémonie de clôture du forum de l'emploi et de la formation

pu s'essayer à un job dating orienté dans les métiers de la sécurité, en partenariat avec pôle emploi. « Plusieurs organismes étaient présents pour donner des informations concernant l'insertion par l'activité économique. », ajoute Hadya Sidi. L'avant-dernier jour était consacré à une journée en immersion durant laquelle une vingtaine de jeunes de la commune ont pu visiter des entreprises implantées localement, afin de comprendre leur fonctionnement, leur organisation, leur logistique.

Soutenir les porteuses de projets

Par ailleurs, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes le 8 mars dernier, la mairie de Bandrélé a organisé un marché dynamique des femmes entrepreneures. Ce projet intitulé « Femmes d'clic » a permis à une douzaine de femmes de la commune de créer un marché authentique et original.

« L'idée était de créer un marché qui se voulait plus vivant, avec des animations et des ateliers ludiques en proposant des activités incitant les visiteurs à rester plus longtemps. Pour cela nous avons mis en place durant toute une année des actions et des formations avec des femmes qui souhaitent lancer une activité économique en donnant des informations sur la notion d'entrepreneuriat, les aides financières disponibles pouvant être octroyées pour leur activité, explique Hadya Sidi.
Elles ont ainsi pu avoir des connaissances sur le e-commerce, la création d'une marque ainsi que sur la notion de concurrence et avoir des informations sur les aides existantes. L'objectif était de créer une dynamique, de provoquer une synergie entre ces femmes. De générer du positif en faisant évoluer un groupe qui pourrait mutualiser ses moyens. L'idée étant de pérenniser cet événement », complète-t-elle.

Proposer des activités pour les jeunes de la commune

Les Vacances plurielles

Le Ciné quartier

Les vacances plurielles

Les vacances plurielles sont une offre éducative complémentaire et supplémentaire à l'existant. Elles proposent à 50 jeunes de la commune la découverte d'activités culturelles et patrimoniales, environnementales, manuelles ou encore sportives durant une semaine à chaque période de vacances. Le projet est mené en partenariat avec l'association l'Ecole de la joie et de la liberté.

Le comité jeunes

Créé en 2015, le comité jeunes vise à favoriser le vivre ensemble et la cohésion sociale. Ils sont les ambassadeurs de la jeunesse et sont force de proposition d'actions et de leur mise en œuvre. Plusieurs activités sont proposées comme des sorties au cinéma, des randonnées, des bivouacs. Dans le cadre de la prévention de la délinquance avec le CLSPD, de nombreux projets sont mis en place visant à lutter contre les conflits inter villageois. Le défi inter jeune fait parti de l'un d'entre eux où les jeunes se rencontrent autour d'activité sportives tout un week-end. Des animations de quartier vont également se développer sur les villages.

Le ciné quartier

Le ciné quartier, autrement dit, le cinéma en plein air, s'est tenu 1 fois dans chacun des villages de la commune avec la projection d'un choix de film différents sur chaque lieu. Près de 1000 personnes ont bénéficié de cette animation de proximité en toute convivialité. Face à ce succès, la mairie souhaite le renouveler cette année.
L'ensemble des actions proposées sont possibles grâce aux soutien évident de la mairie mais également de la Préfecture – ANCT, de la DRAJES, de la CSSM, du FIPDR et de la DAC Mayotte.

Le défi inter jeunes

L'assocaition Super Jeunes

Super jeunes

L'association Super jeunes de Bandrélé a été créée en 2003 avec pour objectif de promouvoir et diffuser la patrimoine culturel immatériel de Mayotte à travers les chants et danses traditionnels. En février dernier, 40 membres ont été invités en métropole pour participer au tournage de l'émission « Le grand concours des régions, quel sera le meilleur chant folklorique de France ? ». Ils ont représenté fièrement Mayotte lors de ce concours qui sera diffusé à une date encore inconnue. Cette mobilité a été possible grâce au soutien de la mairie, de la CCSUD, de la DRAJES, des ministères de la culture et des outre-mer.

BANDRÉLÉ MAG'
JUIN 2023

DIRECTEUR DE PUBLICATION :
ALI MOUSSA MOUSSA BEN

RÉDACTION
BENOIT JAËGLÉ POUR BARA SARL

CRÉATION GRAPHIQUE :
BARA SARL

Proposer un avenir aux jeunes maho-raises

Le sport à l'honneur

Le club Bandrélé Foot Féminines existe depuis 2019. Au-delà de la pratique du foot, l'objectif du club est de former des éducatrices.

« Dès l'âge de 15 ans nous permettons à nos joueuses de faire une formation pour devenir éducatrice-entraîneure afin de leur offrir une suite », indique Julien Boucaut, directeur sportif et technique du club.
Cette année près de 200 filles devraient être licenciées dont 95% sont de Bandrélé et 5% des autres villages de la commune. Parmi les projets phares du club, l'acquisition de deux minibus de neuf places chacun. « Nous devrions les recevoir cet été », précise Julien Boucaut.
En juin dernier le club a déposé son dossier pour participer au « Challenge sensationnel national », il a été lauréat ce qui lui a permis de toucher 30.000€ sur trois ans. Avec cette récompense, le club va investir dans l'aménagement de vestiaires en créant un espace de vie, des rangements et en équipant en tenues de sport l'ensemble des joueuses.

Bandrélé facilite la garde et l'accueil des tout-petits

La crèche Wanaboutchou sera implantée à Mtsamoudou

Depuis 2017, la mairie de Bandrélé dispose d'une micro-crèche qui se situe à côté des locaux du CCAS. A cet égard, la Ville a été novatrice et fait figure d'exception puisque ce fut la première crèche municipale de Mayotte.

Cette micro-crèche prénommée « Les Petits Tamarins » accueille douze enfants. Elle est née de la volonté du maire de Bandrélé et de son équipe municipale de répondre à une forte demande de la population. Elle a pour but de favoriser le bien-être de l'enfant, de contribuer à son éveil et à sa socialisation mais aussi de le guider dans l'acquisition de son autonomie. L'année dernière une séance de baby-gym a été proposée par Elsa Froissart aux enfants de la crèche avec les licenciés de l'Association Sportive Gymnastique du collège de Bandrélé. Les enfants ont pu tester trampolines, poutres, tunnels, cerceaux et s'initier à divers autres ateliers dans la joie et la bonne humeur. La mairie a lancé d'autres projets pour répondre aux besoins de la population. Trois autres micro-crèches vont ainsi voir le jour. Une première tout d'abord située à Mtsamoudou, dont les travaux sont en cours et qui se situera dans l'enceinte de l'école maternelle. Ce sera une crèche associative gérée par l'association Wana Bout'chou. Cette structure accueillera une dizaine d'enfants et devrait ouvrir d'ici quelques mois.

Une deuxième micro-crèche municipale verra également le jour à Bandrélé dont les travaux devraient commencer à la fin de cette année pour une livraison prévue à l'horizon 2024-2025. Elle se situera entre l'école maternelle et l'école élémentaire dans les locaux de cette dernière. Enfin une autre micro-crèche gérée également par la municipalité est en projet à Nyambadao sur le site de la future école. Elle devrait sortir de terre d'ici 2025 ou 2026 avant la fin du mandat. C'est ainsi quatre micro-crèches, trois municipales et une associative qui seront présentes sur la commune de Bandrélé.

Bandrélé mise sur le sport

Le Hand club de Bandrélé en demies-finales de la coupe de Mayotte

Le futur plateau sportif de Nyambadao

La commune de Bandrélé a été retenue dans le cadre d'appels à projets lancés par l'Agence nationale du sport (ANS) pour développer le sport dans toutes ses dimensions . Elle a ainsi obtenu deux subventions de 495.000 euros chacune et une subvention de 171 000 € pour la rénovation de l'éclairage des terrains de foot de Bandrélé et Mtsamoudou

Ces subventions vont permettre de construire de nouveaux équipements structurants. Il y aura ainsi la réalisation d'un plateau sportif à Nyambadao et un autre à Bandrélé afin de développer les activités sportives. Les travaux devraient débuter en 2024 pour une livraison prévue en 2025.

Par ailleurs de nombreux autres projets sont prévus et subventionnés par l'ANS concernant les équipements sportifs avec notamment la réhabilitation des éclairages dans les stades de Mtsamoudou et Bandrélé.Plusieurs city stades sont également projetés par la mairie, dont un se situera dans l'école élémentaire de Bandrélé pour favoriser la pratique du sport à l'école.

Un bassin flottant pour les activités aquatiques

Mais le projet phare, c'est la création d'un bassin flottant pour pallier le manque d'équipements sportifs à Musicale plage. Ce sera le premier à Mayotte. De gros cubes en plastique vont être assemblés les uns aux autres formant une sorte de ponton flottant autour d'un bassin de huit couloirs de 25 mètres. C'est un projet totalement nouveau mené en lien avec la DRAJES (Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports).

L'objectif est l'apprentissage de la natation pour les plus jeunes car à Mayotte il y a peu de structures pour cette discipline. Les élèves de la cité scolaire pourront ainsi s'y rendre et apprendre à nager. Le coût de ce projet est estimé à 750.000 euros pour une livraison souhaitée en 2025. Il y aura au préalable de nombreuses études réglementaires car ce système nécessitera des ancrages en mer.

Enfin la mairie a également pour projet, d'ici la fin du mandat, de couvrir le plateau sportif de Bandrélé pour un montant estimé entre quatre et cinq millions d'euros.

Travaux en cours.

Moderniser les centres-villes des villages

La place publique de Mtsamoudou

Travaux d'accoustique et de sonorisation de la MJC de Nyambadao

Dans le cadre de la modernisation de ses infrastructures, la commune de Bandrélé a entamé de nombreuses opérations de rénovations, de constructions ou encore de réhabilitations. Tour d'horizon des projets en cours et à venir.

La Ville de Bandrélé investit massivement dans les infrastructures destinées au public, surtout en ce qui concerne la jeunesse et la petite enfance. C'est le cas notamment de l'école maternelle, en chantier actuellement, qui devrait être livrée au premier trimestre 2024.

Une MJC toute neuve à Nyambadao

D'autres chantiers vont être inaugurés d'ici la fin de cette année, comme l'aménagement de la MJC de Nyambadao. Sa mauvaise acoustique ne permettait pas de rendre les spectacles attractifs. Ce ne sera désormais plus le cas, puisque l'intérieur a été refait pour un meilleur confort des futurs spectateurs, ainsi que la sonorisation avec son et lumière. Les usagers pourront ainsi assister et profiter pleinement des spectacles de danse ou autres. Sa livraison est prévue d'ici le mois de juillet.

Un lieu de vie pour la place de Mtsamoudou

Autre chantier important qui tenait à cœur à l'équipe communale, c'est l'aménagement de la place publique de Mtsamoudou. « Elle sera désormais multi-usage », indique la mairie et le cœur du village sera désormais « aéré ». La place sera ainsi aménagée pour permettre différentes manifestations, il y aura un espace de repos, un faré, une petite salle polyvalente pouvant accueillir des événements, un coin sanitaire, ainsi qu'un terrain de boules pour les amateurs de pétanque. La commune souhaite ainsi inaugurer cet espace d'ici la fin de l'année 2023.

La mise aux normes de l'ensemble des écoles et leur sécurisation

Enfin, l'autre aménagement que la Ville de Bandrélé souhaitait faire dans les meilleurs délais concerne les travaux de sécurisation des écoles de la commune, suite à des actes de vandalisme survenus ces derniers mois, notamment à Hamouro. Deux cent mille euros ont été investis afin de procéder à des aménagements comme la construction de murs d'enceinte avec grilles et l'installation de portes métalliques à l'école d'Hamouro. Les établissements scolaires de Bandrélé bénéficieront également dans les semaines à venir d'aménagements conséquents concernant les portes ou encore les salles de classe, afin que les professeurs puissent enseigner dans les meilleures conditions. De plus, différentes subventions ont été allouées à la commune pour permettre, d'ici l'été prochain, de procéder à des travaux de réhabilitation concernant la mise aux normes des installations électriques et des alarmes incendie. Le changement de l'éclairage sera aussi effectué ainsi que la peinture qui sera refaite tout comme les sanitaires.
La commune de Bandrélé investit donc massivement pour l'éducation de la jeunesse et pour son bien-être.

Bandrélé signe une convention avec l'État et la CCSUD en faveur de la redynamisation de son centre-ville

Signature de la convention entre l'Etat, représenté par le préfet Thierry Suquet et la CCsud, représenté par son président Ali Moussa Moussa Ben

Le maire de Bandrélé et président de la CCSUD (Communauté de Communes du Sud), Ali Moussa Moussa Ben, a signé avec le préfet, Thierry Suquet, lundi 12 décembre 2022, une convention entre l'État, la commune, et la Communauté de communes du Sud de Mayotte pour financer la redynamisation et la résilience de son centre-ville. Cette signature intervient dans le cadre du projet « petites villes de demain ». Ce programme vise à soutenir le développement des villes de moins de 20.000 habitants. Seront ainsi financés la promenade du front de mer, la création d'un tiers lieu culturel, ou encore l'aménagement d'espaces publics de proximité valorisant les petits commerces. Au total, ce sont plusieurs millions d'euros d'investissements prévus d'ici 2026 pour améliorer le cadre de vie des habitants de Bandrélé dans les domaines de l'aménagement, de l'économie et de l'éducation.

Améliorer le cadre de vie des habitants de Bandrélé

Quatre millions d'euros pour financer les projets de Bandrélé avec l'Agence français de développement

Ali Moussa Moussa Ben et Ivan Postel-Vinay lors de la signature de la convention de crédit

Une convention de crédit d'un montant de 4 millions d'euros sur vingt ans a été signée le vendredi 16 décembre 2022 entre Ali Moussa Moussa Ben, maire de Bandrélé, et Ivan Postel-Vinay, directeur de l'Agence française de développement (AFD) de Mayotte.

Un crédit de 4 millions d'euros sur vingt ans

Ce prêt permettra à la commune de Bandrélé d'assurer le financement de son plan pluriannuel d'investissement (PPI). D'un montant total de 48 millions d'euros sur la période 2022-2026, le Plan pluriannuel d'investissement communal mobilisera également des subventions de l'Union européenne, de l'État et du Département. Ce plan prévoit un programme d'investissements ambitieux pour les habitants de la commune d'un peu moins de 50 millions d'euros pour réaliser des travaux dans plusieurs domaines tels que les constructions scolaires, la voirie, le logement, la jeunesse, le sport, la culture ou encore l'environnement.

Encourager la production bio dans la commune

La commune de Bandrélé a mis à disposition un terrain de 15 hectares destiné à développer l'agriculture, notamment l'agriculture biologique. Accompagnés par L'Établissement public foncier et d'aménagement de Mayotte (EFPAM), ce sont 13 agriculteurs qui cultivent leurs produits dont un maraicher bio depuis l'année dernière.

L'inauguration en présence du maire de Bandrélé et du préfet de Mayotte

Il y a quelque temps de cela la commune s'est rapprochée de l'EFPAM pour bénéficier d'une aide mais surtout d'un accompagnement concernant l'ingénierie afin de développer l'agriculture biologique. Le site de Mro Mohou a été choisi pour aménager un pôle agricole et aider à l'installation d'agriculteurs. « Nous avons lancé un appel à projet pour favoriser le développement de l'agriculture biologique et aider les agriculteurs dans leur installation. Ils ont remis leur dossier qui ont été examinés par une commission afin d'évaluer la qualité du projet puis une sélection a été faite », explique Calvin Picker, conseiller de développement en agriculture biologique au sein de l'EFPAM.
Dans le cadre de conventions passées avec les collectivités, l'établissement œuvre à un aménagement du territoire qui associe la ville, l'agriculture, l'activité économique et la préservation des espaces naturels.
Son rôle est ainsi d'aider et faciliter l'installation des agriculteurs qui souhaitent faire du bio en les accompagnant pour obtenir une certification. La mairie de Bandrélé a ainsi octroyé un terrain de 15 hectares qui a été aménagé en parcelles afin que des agriculteurs puissent s'y installer selon certaines closes environnementales comme les phytosanitaires et l'utilisation de certains intrants à l'image de pesticides naturels autorisés. « Nous accompagnons les agriculteurs aussi d'un point de vue technique en mettant en place des protections tels les filets contre les insectes. Le but étant de valoriser au maximum les terres agricoles et de préserver l'environnement », complète Calvin Picker.

Espace d'expression libre de l'opposition municiapale

Mettre toute mon énergie à votre service

Très soucieux du développement de notre ville, de notre canton et de notre île, nous œuvrons au quotidien pour faire avancer les projets en appui et en complément de la municipalité.

Comme conseillère municipale, mais également conseillère départementale de Dembeni, le canton dont fait partie la commune de Bandrélé, je soutiens et défends tous les projets qui vont dans le sens du développement de notre territoire et en faveur de notre jeunesse.

Citons par exemple :

- La reconduction du soutien financier pour le ponton de Bandrélé à hauteur de 350 000 euros (Assemblée plénière du conseil départemental du 15 décembre 2022)

- Création d'un lieu d'accueil enfants Parents (LAEP) à la PMI de Bandrélé – le premier à Mayotte - au mois de mars 2022

- L'organisation à Bandrélé, en ma qualité de présidente de l'ADIM, de l'édition 2022 de l'événement « Mayotte acteur de son développement » pour plus de proximité avec les entreprises du sud et pour favoriser des retombées sur notre ville.

- La participation au forum de l'emploi et de la formation d'octobre 2021, à Bandrélé, pour une proximité accrue avec la jeunesse.

- Le soutien financier à hauteur de 600 000 euros pour la construction du siège de CCAS de la commune de Bandrélé et 113 482,00 euros un atelier chantier d'insertion dans la commune de Bandrélé

- La participation aux travaux liés à la gestion des eaux pluviales à hauteur de 2,4 millions.

- Le soutien financier aux associations qui œuvrent pour notre jeunesse notamment des clubs tels que le handball club de Bandrélé, l'union sportive de Bandrélé Tamadjema, Bandrélé foot féminine, Forcing fly Bandrélé.....(commission permanente du 07 juin 2022).

Autant de chantiers ou de dossiers où je mets toute mon énergie pour obtenir l'appui de l'assemblée départementale, avec un seul but : être au service des habitants de la commune et du canton tout en conservant une vision globale du développement de Mayotte (mobilités, développement économique, solidarités...) qui doit profiter à notre canton.

A votre service,

Zamimou Ahamadi

ZOOM sur une police municipale qui vient en aide à la population

Légende

Si le maire de Bandrélé, Ali Moussa Moussa Ben, a recruté un homme expérimenté comme Jonathan Lejoyeux, c'est pour mener à bien certaines priorités comme la lutte contre la construction d'habitations illégales. C'est une des premières volontés du maire car la commune est touchée par ces installations sauvages qui entraînent des problèmes d'insalubrité.

Les décasages vont se poursuivre, « ils doivent répondre à des règles juridiques et des procédures administratives très pointilleuses. Nous montons les dossiers d'un point de vue juridique pour les transmettre à la préfecture », raconte le chef de la police municipale. Ainsi d'ici le mois de juillet se sont au moins cinq opérations de décasages qui devraient avoir lieu sur la commune de Bandrélé. « Il y a beaucoup de terrains squattés, des gens piquent le terrain des autres, c'est inacceptable, le maire a décidé d'y mettre un terme », poursuit Jonathan. Lejoyeux.

La sécurité des habitants, une priorité

Bandrélé va bientôt être équipée de caméras pour la vidéo protection. Elles seront installées en centre-ville, dans les endroits les plus sensibles et les secteurs criminogènes à savoir la zone du collège, la route nationale, le stade de foot, l'ancienne mairie, le front de mer ainsi que vers le doukabé et le sodicash. Ce ne sont pas moins d'une vingtaine de caméras qui seront installées un peu partout

dans la commune. Le coût total de ce dispositif est évalué à 524.000 euros. Il devrait être totalement opérationnel avant la fin de l'année. L'objectif étant de dissuader les délinquants et de permettre à la police de consulter les vidéos de surveillance en cas d'infractions.

Une des missions de la police municipale est d'apporter le bien-être à la commune. A cet égard, il faut rendre hommage aux policiers en patrouille qui ont au mois de février aider une femme enceinte à accoucher. Alors qu'elle était dans la rue elle leur a fait signe et leur a dit qu'elle ne se sentait pas bien. Ces derniers l'ont alors mise sur le siège avant de leur voiture et lui ont prodigué les premiers gestes. Le bébé est venu au monde dans leurs mains pendant que les secours étaient en route. Ils ont été reçus et félicités par le maire pour leur sang-froid et leur implication. A ce jour, la maman et le nourrisson se portent bien.

Afin d'assurer la tranquillité, des patrouilles sont organisées tous les jours du lundi au dimanche, configurées en trois équipes de deux agents. Cela permet de couvrir des tranches horaires de 6h30 à 13h30 mais aussi de 11h15 à 18h15 en périodes scolaires. En janvier dernier, les policiers municipaux ont patrouillé pendant trois semaines, la nuit, de 21h à 4h du matin suite à des vols à répétition qui avaient eu lieu quelques jours auparavant. Ils ont surveillé les bâtiments publics et montré leur présence sur le terrain ce qui a entrainé une baisse de la délinquance. D'ici 2026, la commune souhaiterait se doter d'une brigade de nuit.

Jonathan Lejoyeux

Jonathan Lejoyeux, chef de la police municipale

Depuis septembre 2021, Jonathan Lejoyeux est le chef de la police municipale de Bandrélé. Après avoir fait une grande partie de sa carrière en métropole au sein d'un commissariat de la police nationale en Seine-et-Marne en tant qu'officier de police judiciaire (OPJ), il a décidé de revenir s'installer à Mayotte où il avait déjà exercé de 2015 à 2018 à Mamoudzou. « Je suis Réunionnais. Je suis revenu à Mayotte pour me rapprocher de ma famille mais aussi parce que j'aime travailler dans les îles ». Quand il était en métropole il était spécialisé dans les vols. Il a d'ailleurs à son palmarès quelques belles affaires dont une qui lui a permis de recevoir les félicitations du directeur central de la sécurité publique. « C'était une grosse affaire de la technique dite du dos à dos qui se déroulait dans les restaurants Flunch. L'investigation j'ai toujours aimé ça, chercher les éléments. Le plus beau dans une enquête c'est de partir de zéro et aboutir à une arrestation ».

« Faire du sel de Bandrélé un patrimoine culturel immatériel de l'humanité »

Le sel de Bandrélé

Depuis 2020, la commune de Bandrélé organise la Fête du sel. Événement annuel incontournable, pendant trois jours, il rassemble de nombreux artisans locaux venus présenter leurs produits. C'est aussi l'occasion de mettre à l'honneur la fabrication du sel, patrimoine immatériel de la commune.

La Fête du sel a pour objectif de mettre à l'honneur la fabrication ancestrale de ce condiment, mais aussi et surtout de mettre en lumière les Mama Shingo qui fabriquent cet or blanc. « Cette fête est organisée au mois d'octobre durant la semaine bleue consacrée aux personnes âgées afin de lutter contre leur isolement », indique Djamilat Mze, responsable du service culturel de la commune et organisatrice de cet événement.

Durant trois jours ont lieu des animations avec un marché et des exposants qui vendent leurs produits artisanaux. C'est aussi l'occasion d'assister à des spectacles ou bien se restaurer. L'année dernière, la Fête du sel avait pour thème « Transition et Nutrition ». Une table ronde était organisée pour montrer comment bien manger équilibré et local. Pour l'occasion, une infirmière et un diététicien étaient présents pour expliquer que le sel n'est pas forcément mauvais pour la santé, notamment celui de Bandrélé qui a une faible teneur en sodium. En effet son processus de fabrication, qui se transmet de mère en fille depuis des générations, lui confère

La fête du sel bat son plein

des vertus particulières. Le sel est tout d'abord ramassé à la main ou avec un bout de bois, puis filtré dans des bacs avec de l'eau et est ensuite cuit durant quelques heures (évaporation) afin d'obtenir le précieux or blanc.

Transmettre et pérenniser les traditions locales

« En 2023, le thème choisi est Le Savoir, en mettant à l'honneur ce que font les Mama Shingo en pérennisant et en transmettant leurs connaissances, leur technique afin de susciter éventuellement des vocations, explique Djamilat Mze. Elles effectuent la confection du sel durant la saison sèche. Le plus délicat est la cuisson qui s'effectue sur un feu de bois, ce sont elles qui décident, estiment et déterminent à l'œil et selon leur expérience si c'est bon », poursuit-elle. Durant cette fête du sel est également organisé un concours de cuisine où les candidats doivent préparer des repas locaux et équilibrés, avec du sel bien sûr.
En 2023, l'événement va s'ouvrir aux autres artisans de l'île afin de montrer d'autres savoirs et de faire de cette Fête du sel une manifestation majeure sur le territoire. A terme, l'objectif pour Djamilat Mze, est non seulement de préserver ce patrimoine, mais surtout que le sel de Bandrélé devienne un jour patrimoine culturel immatériel de l'humanité. « Il faut montrer que sa fabrication est ancestrale, en faire une description détaillée de son histoire et que cette distinction soit portée par la population », raconte-t-elle. En 2022, il y avait 35 exposants, Djamilat Mze espère, cette année, en attirer une quarantaine. « La Fête du sel doit devenir une référence en matière d'artisanat ! », insiste-t-elle.

L'accès à la culture pour tous

Le service culturel de la commune mène par ailleurs d'autres projets comme la lecture publique. « Notre rôle est d'amener le livre dans les foyers mais pas seulement. Des ateliers créatifs sont ainsi organisés tous les mercredis dans les bibliothèques et à la médiathèque de la commune dans lesquels participent des personnes en situation de handicap ». La médiathèque va acquérir prochainement du matériel pour les malvoyants afin qu'ils puissent aller sur les ordinateurs, ainsi que des livres en braille. Autre projet, un bus itinérant qui sera aménagé avec des livres et du matériel multimédia… Il se rendra dans les endroits les plus reculés afin d'offrir la culture à tous. Mais avant ça, le service culturel va d'abord organiser « le mois du conte » qui aura lieu en juin et où seront organisés des spectacles, des scènes ouvertes avec des conteurs.

L'actu de la commune

Inauguration de la laverie solidaire de Hamouro

Participation à Miss coco 2022

Signature convention partenariale d'activités intergénérationnelle entre le CCAS et la cité scolaire de Bandrélé

Visite du SG de la Préfecture à la Médiathèque de Bandrélé

Monsieur le maire à la fête de la Ide el fitr à la Grande Mosquée de Bandrélé

Programme ERASMUS - Jeunes allemands dans une opération de nettoyage à Bandrélé

Visite classe CP à la mairie de Bandrélé

Super Jeunes au concours des Région d'Outre-mer

Les voeux du maire

Les conseillers municipaaux à la cérémonie des voeux

M. Oustad ASSANI MALIDE

Moment convivial de partage, de joie et d'amitié, ce rendez-vous unique permet au maire et son conseil municipal de présenter à la population la feuille de route des actions de la mandature et de dévoiler le programme des actions prioritaires pour l'année 2023. La cérémonie de cette année fut l'occasion d'honorer un certain nombre de personnalités qui se sont engagées au service de l'intérêt général de la commune notamment dans le domaine social, culturel, environnemental, du sport ou dans des actions de sécurisation de la commune

M. Hamissi ASSANI - Ancien Président du Conseil Général de Mayotte

L'association Ahlil Maoulida de Bandrélé

M. SAID OMAR SAID- Ancien Directeur des Ecoles de Bandrélé

Handball Club - Féminines de Bandrélé
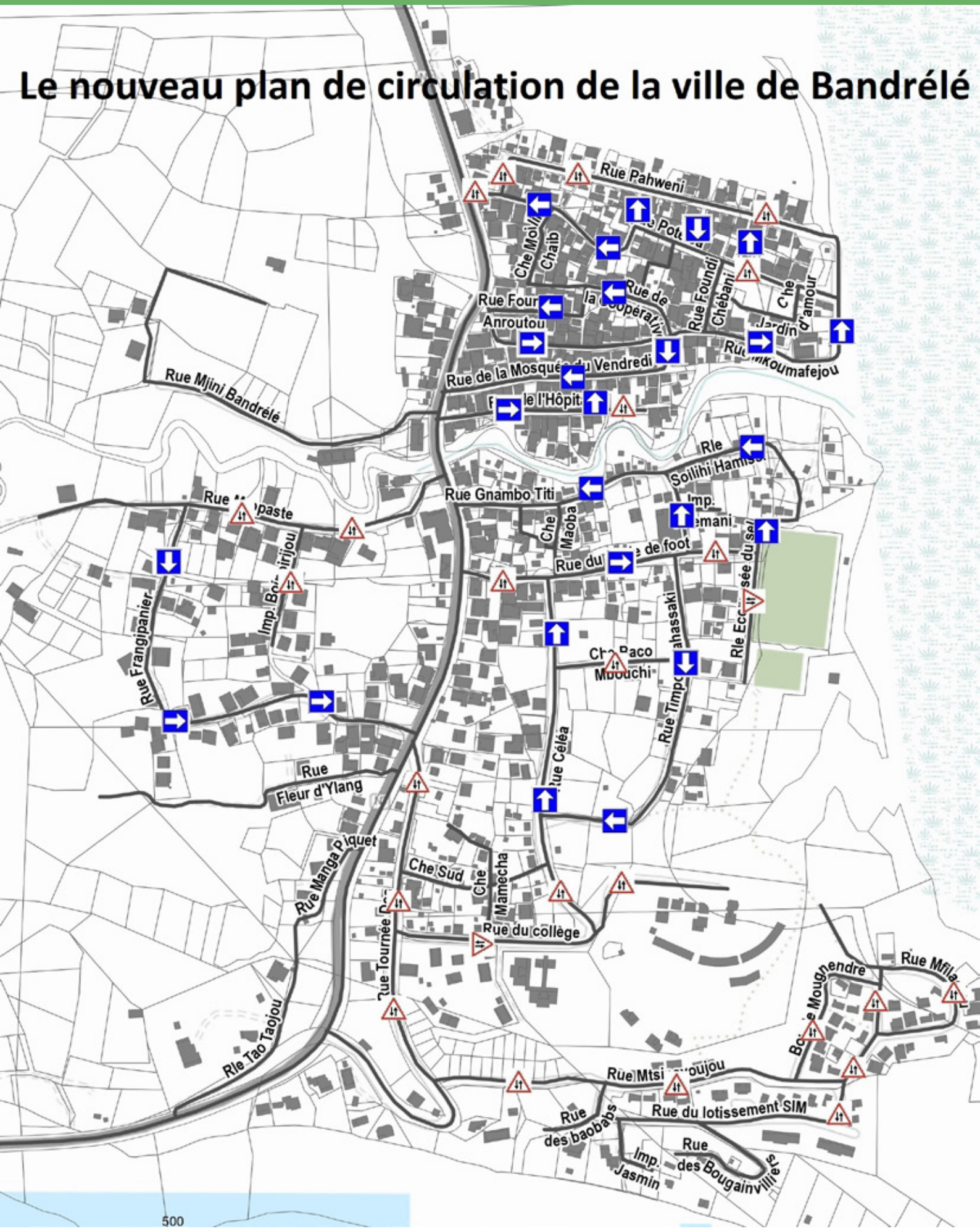
Le nouveau plan de circulation de la ville de Bandrélé